SECTION DE LA DORDOGNE

COMPTE RENDU DU COMITE TECHNIQUE LOCAL DU MARDI 21 NOVEMBRE

Un CTL très riche , très contradictoire et très argumenté mais vos élus F.O.-DGFIP24 sont ressortis avec beaucoup de questions sans réponses et d'amertume vu que le CTL emploi qui déterminera les 24 suppressions d'emploi se tiendra le 19 décembre prochain.

4 points à l'ordre du jour à retenir :

1) les conséquences de la fermeture de la trésorerie mixte de Mussidan.
2)l'extension du champ d'action du Centre de Services Budgétaires SCBUD 24.
3)l'extension du service des Recettes non Fiscales RNF.
4) la nouvelle organisation des ressources humaines.

1) les conséquences de la fermeture de la trésorerie mixte de Mussidan.

Les 3 conséquences examinées sont les suivantes :

- licenciement à venir de l'agent Berkani qui assurait le ménage des locaux.
-rattachement de 3 communes à la Trésorerie mixte de St Astier et non celle de Ribérac.

Sur ces 2 points en plus de leur désaccord sur cette fermeture , **F.O.-DGFIP24 a** souligné le manque de réflexion et de préparation de cette fermeture inopinée par notre direction locale.
L'annonce d'un licenciement à moins de 2 mois de la fermeture d'un site est totalement irresponsable et le manque de préparation amène à traiter différemment certaines collectivités : celles qui ont demandées à être rattachées à St Astier ont eu gain de cause, par contre celles qui ont demandé à rejoindre Bergerac ont été déboutées.
Se vérifie donc ce que **F.O.-DGFIP24** explique depuis le début : il n'y a eu aucune concertation entre les élus locaux et le Conseil départemental avec la DDFIP et la Préfète sur la nouvelle organisation du territoire Périgourdin.

- Conséquences sur la vie professionnelle et personnelle des 4 agents :

F.O.-DGFIP24 a demandé que ce point soit rajouté à l'ordre du jour. Nous souhaitions reprendre avec le Directeur tous les éléments plus ou moins officieux.

Le poste fermera au public le MARDI 19 DECEMBRE , la remise de service aura lieu le JEUDI 4 JANVIER.
Le Directeur nous a assuré que tous les agents pourront prendre à leur convenance leurs congés dans cette période, continuer à bénéficier de leur temps partiel et qu'un renfort sera affecté pendant tout le mois de décembre.
Pour le chef de poste, il aura une affectation provisoire à la Direction dès janvier en attendant la CAP Nationale des mouvements sur les poste classés C2-C3 en février, il a été invité à faire sa demande de mutation.
Pour les 3 agents, le 5 janvier 2018 ils seront tous en poste à Riberac en ALD provisoire mission structure Gestion Publique sur la RAN de Ribérac en poste à la Trésorerie de Ribérac.
Tous les 4 peuvent bénéficier de la PRS prime de restructuration de service.

F.O.-DGFIP24 a réaffirmé son opposition à cette fermeture et s'est engagée à suivre avec attention le sort réservé aux 4 agents.

F.O.-DGFIP24 a voté contre le rattachement des 3 communes à ST ASTIER , d'une part par opposition à la fermeture de la Trésorerie d'autre part pour en souligner l'incohérence en regard de la nouvelle organisation territoriale mais aussi parce que toutes les collectivités n'ont pas été traitées avec la même équité .

2) l'extension du champ d'action du Centre de Services Budgétaires SCBUD 24 au 1er janvier 2018.

F.O.-DGFIP24 a voté contre : bien que cette extension (nous récupérons les frais de déplacements des landes et la gestion de la cité administrative d'Agen) nous amène un emploi de C en + :

nous savons que l'estimation de la charge de travail a été faite à minima
nous n'avons aucune assurance de pérennisation de cet emploi
nous nous opposons aussi aux suppressions d'emploi dans ces 2 départements.

3) l'extension du service des Recettes non Fiscales (RNF) au 1er septembre 2018.

Les RNF vont être réorganisées nationalement actuellement cette mission occupe 647 agents .

la Dordogne va devenir un pôle qui va réceptionner et traiter toutes les Redevances Archéologiques Préventives (RAP) et les Taxes d'Aménagement (TAM) de tous les départements de l'ancienne région Aquitaine.

Actuellement le service RNF comprend 1 A+1 B+ 1C. Difficile d'apprécier la charge de travail qui arrivera au 1er septembre 2018. la Direction n'a pas voulu nous préciser le nombre d'emplois concernés, nous savons que la charge est estimée à 10 ce qui paraît bien peu.

Ces créations d'emploi comme celle de la SCBUD 24, vont permettre d'atténuer la chiffre des suppressions d'emploi à venir .

Plusieurs interrogations demeurent : Comment va s'organiser ce nouveau pôle ? Avec quels agents ? L'expérience de la création du SPFE sur Périgueux sans effectifs , ni applications au top , ni agents formés , nous laisse un goût amer.

4) la nouvelle organisation des ressources humaines.

En mai 2018 , les services DRH passent sur l'application SIRHIUS alors qu'actuellement il existe 2 applications AGORA pour les ex DGI et GAT GAP pour les ex Trésor.

Au 1er janvier 2019 , nouvelle organisation :

- 10 centres (CSRH) pour nous Bordeaux
- 1 service d'information aux agents (SIA) en fait une plate-forme d'information située à Melun
- le maintien d'un service de proximité en Direction locale .

Pour l'instant la répartition des tâches entre les 3 structures reste flou, nous avons demandé des éclaircissements :

- à qui le collègue de Dordogne doit-il s'adresser , toutes les questions sont très personnelles ?
- comment seront suivis les congés longue durée ou longue maladie ?
- qui fera le lien avec la mutuelle ?

A ce stade aucune réponse précise, mais une indication : sur les 7 agents (1 A et 6 B) , 4 resteront probablement dans le service .
Les agents seront invités à faire des vœux , dans tous les cas , ils resteront en poste sur la Direction, mais aucune précision sur les critères de choix pour celui qui va rester ou celui qui sera obligé de changer de mission.

Sur tous ces bouleversements F.O.-DGFIP24 reste vigilant et à votre écoute , n'hésitez pas à nous contacter.

Sandrine THYSSEN (Bergerac), Gaétan LEJEUNE (EDR) et Sylvie GAUTIER (Direction) et par mel

SECTION DE LA DORDOGNE
Section de la Dordogne
15 Rue du 26 Régiment D'Infanterie
24000 PERIGUEUX
☎ : 06 86 03 13 88
@ : fo.ddfip24@dgfip.finances.gouv.fr

Pour ne plus recevoir de message de notre part, il suffit de répondre à ce courriel pour en formuler la demande